



HAL
open science

Introduction

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel. Introduction. Jacques Fontanel. Géoéconomie de la globalisation, Université Pierre Mendès France, Grenoble 2, pp.7-15, 2004, Côté cours (Grenoble). hal-03244742

HAL Id: hal-03244742

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-03244742v1>

Submitted on 1 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction à la géoéconomie de la globalisation

Jacques Fontanel

In
Géoéconomie de la globalisation
Office des Publications Universitaires,
Alger, 2005.

Résumé : La globalisation est le résultat de plusieurs processus interactifs, notamment l'intégration croissante des économies nationales, une mondialisation qui cherche à abolir les frontières physiques, techniques et fiscales, dans le cadre des règles fixées par les organisations économiques internationales, la mondialisation d'une demande de plus en plus uniformisée, le développement des firmes globales ou transnationales, le caractère de plus en plus apatride du capital, le leadership américain qui donne le ton, notamment avec l'essor d'une économie numérique en grande partie monopolisée par les USA. C'est le facteur dominant du début du XXI^e siècle, avec la puissance croissante des firmes et banques internationales, moins soucieuses que leurs prédécesseurs du caractère national de leur genèse.

Summary: Globalisation is the result of several interactive processes, in particular the growing integration of national economies, a globalisation that seeks to abolish physical, technical and fiscal borders, within the framework of rules set by international economic organisations, the globalisation of an increasingly standardised demand, the development of global or transnational firms, the increasingly stateless nature of capital, and the American leadership that sets the tone, in particular with the development of a digital economy largely monopolised by the USA. This is the dominant factor at the beginning of the 21st century, with the growing power of international firms and banks, less concerned than their predecessors about the national character of their genesis.

Globalisation, géoéconomie, Etat, Firmes multinationales
Globalisation, geo-economics, State, multinational companies

La globalisation définit l'intégration des activités productives et commerciales dans un système de marché global, dans le contexte d'une multiplicité de liens et d'interconnexions entre les États et les sociétés qui forment le système mondial. Elle suppose l'ouverture et la liberté des marchés financiers, la transnationalisation des stratégies des firmes oligopolistiques, la diffusion de la technologie et des connaissances dans le monde entier, la transformation des conduites de consommation vers une uniformisation et un élargissement des choix, l'internationalisation des capacités régulatrices des sociétés nationales dans un système politique et économique global et la diminution du rôle des gouvernements nationaux dans la définition des règles de la régulation macro-économique. La globalisation met aussi en évidence l'autonomie croissante de l'économie par rapport au politique et le développement de l'économie mondiale. Plus largement, elle fait aussi référence à la « communauté cosmopolite des consciences », chère à Kant, avec la mise en place de tribunaux internationaux, de chasse aux anciens dictateurs ou de droit d'ingérence. Les idées et les objectifs se transforment. On est passé dans certaines organisations internationales du soutien indirect aux luttes de libération vers les socialisme à la recherche de la démocratie dans le cadre de l'économie de marché. L'État est de plus en plus contesté et l'on reprend ainsi parfois les idées de Saint Augustin présentant les royaumes comme des bandes de brigands. Cette conception rejoint celle de l'État voyou (que l'on a vu resurgir aussi dans le système de prédation mis en place dans les économies en transition). À côté de l'État et des organisations internationales se développent le concept de société civile (lui-même déjà présent chez Hegel), avec le rôle moral et contestataire accordé aux associations et autres organisations non gouvernementales. Le lieu de cette contestation dépasse les frontières et se situe souvent dans le cadre de la mondialisation.

Fernand Braudel¹ distingue l'économie mondiale et l'économie-monde. La première expression désigne l'économie du monde dans son ensemble. La seconde exprime une partie du monde qui forme un ensemble économique cohérent, un système. L'évolution actuelle relate le passage d'économies-mondes à une économie mondialisée. Dans *La Grande Transformation*, Karl Polanyi² considérait que le capitalisme développé comprenait quatre caractéristiques fondamentales, un système d'équilibre des puissances, une monnaie commune (avec l'étalon or international), un marché autorégulateur au fort potentiel de production et de consommation et enfin l'État libéral. Or, le système actuel est fondé sur la fin des dissensions Est-Ouest, la primauté du dollar, un marché international efficace et un

¹ Braudel, F. (1986) *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècle*, Armand Colin, Paris.

² Polanyi, K; (1983), *La grande transformation*, Gallimard, Paris, 1983.

État de plus en plus faiblement interventionniste, mais nécessaire pour assurer la cohérence des initiatives individuelles et des engagements collectifs. Autrement dit, le processus de globalisation serait inhérent structurellement au capitalisme. Pour Élie Cohen³, quatre tendances structurent le nouvel âge du capitalisme, la mondialisation, le retour des droits de propriété, le retrait de l'État et la révolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

La mondialisation n'a pas le même sens pour tout le monde. Elle constitue un processus géoéconomique de la globalisation, en ce sens qu'elle dépasse le concept d'économie internationale. Elle définirait un principe propre de régulation, qui ne relèverait plus de l'ordre des nations ou des règlements étatiques. Les États abandonnent leurs pouvoirs aux technostructures internationales. Pour certains, il s'agit d'un processus irréversible, inévitable et bénéfique, favorable au développement économique mondial. Pour les autres, ce processus est synonyme d'inégalités nouvelles et de menace à l'emploi et au progrès social. La mondialisation ne progresse pas partout au même rythme, mais son processus favorise, pour le FMI, la démocratie, les conditions de travail et les niveaux de vie.

La globalisation concerne l'ensemble de la vie sociale et elle s'exprime dans la plupart des secteurs de la vie économique, au moins dans les pays développés. Elle se réfère aussi au développement des mouvements des peuples, des idées, des biens et services entre les Nations⁴. Elle se définit comme un processus distinct de l'internationalisation et de la multinationalisation. L'internationalisation caractérise d'abord la croissance des échanges commerciaux entre des acteurs économiques nationaux et ceux de l'extérieur, dans le cadre d'un commerce de concurrence plus qu'un commerce de complémentarité. En outre, le processus de multinationalisation de l'économie se définit par le transfert de ressources de capital d'une économie à une autre, conduisant à des processus d'investissement, d'acquisitions ou de coopérations, favorisant une perte d'identité nationale. Comme les firmes puissantes ont parfois le pouvoir de contrôler l'économie du pays qui les reçoit et même leur futur, la multinationalisation a parfois provoqué de fortes réactions nationalistes contre les investissements étrangers. Aujourd'hui, l'internationalisation et la multinationalisation sont entrées dans les mœurs et sont parfois identifiées comme des facteurs incontournables du progrès économique.

L'emploi du concept de la globalisation laisse entendre que la proportion du commerce extérieur a une part croissante dans le produit national (PNB) de l'ensemble des pays, que l'investissement direct à l'étranger (IDE) connaît un essor tel que le caractère national des entreprises s'estompe et que l'ouverture généralisée des frontières favorise le développement des firmes globales. Cette hypothèse suppose que les stratégies des acteurs économiques soient dorénavant fondées sur le gommage des frontières économiques, indépendamment des intérêts collectifs

³ Cohen, E. (2001), *L'ordre économique mondial. Essai sur les autorités de régulation*, Fayard, Paris, p. 66.

⁴ Brown, P., Schweke, B. (2001), *Globalization: An examination of the Pros and Cons*, Corporation for Enterprise Development, September.

défendus par chaque État. La globalisation recoupe plusieurs processus principaux⁵.

1) D'abord, la mondialisation de la demande, phénomène limité dans un premier temps, puis élargi progressivement par le processus de développement économique, conduit à la convergence et à l'intégration des marchés dans le monde entier, avec le concours décisif de la technologie moderne. La société globale vend les mêmes produits dans le monde entier, à un prix faible, même s'il existe quelques ajustements obligés de qualité ou de présentation aux différences nationales. Les firmes doivent prendre en compte les caractéristiques locales et développer une approche en réseau avec les organisations régionales plus proches du marché. La globalisation des marchés s'applique surtout à la gestion des firmes multinationales (FMN). Cette conception, qui explique les nouvelles relations économiques internationales par le processus de globalisation et l'essor des technologies, s'oppose à la théorie de Vernon selon laquelle l'obsolescence et les cycles des produits seraient les variables explicatives fondamentales de la production et des échanges entre les pays développés et les pays en développement.

2) Pour Kenichi Ohmae⁶, la firme globale cherche à obtenir un avantage concurrentiel à l'échelle mondiale sur les marchés globaux. La globalisation doit être étendue à la chaîne de création de la valeur (notamment la R&D, l'ingénierie, la production, les services ou les finances) La firme exporte d'abord, elle établit ensuite un service de vente, avant de produire localement, puis d'accorder une maîtrise complète de la chaîne de la valeur à sa filiale, l'intégration globale constituant la dernière étape du processus. Les investissements et les choix du personnel se réalisent alors à l'échelle mondiale, incitant les États à ouvrir leur économie sur une base souvent régionale et dans le cadre d'une coordination particulièrement difficile à maîtriser. L'État régional post national défini par Ohmae⁷ devient ainsi une unité non naturelle, ce qui engendre des dysfonctionnements, dans l'organisation des activités humaines, dans un monde qui n'est toujours pas sans frontières. Il est possible de produire avec de moins en moins de main d'œuvre, alors même qu'il faut réduire le chômage, principal problème social de notre époque.

3) Pour le Fonds Monétaire International (FMI), la mondialisation évoque simplement l'intégration croissante des économies dans le monde entier, grâce au développement des courants d'échange et des flux financiers. Elle conduit naturellement aux transferts de main d'œuvre et de connaissances et à une accélération de l'intégration sociale du progrès technique. Elle suppose la « marchandisation » et la concurrence. Ces deux caractéristiques conduisent parfois à l'essor des inégalités et à l'accroissement des risques de crises économiques nationales et internationales. Certains pays aux résultats économiques satisfaisants ont même été les victimes de cette spéculation, du fait de leur régime de change, de la fragilité de leur système

⁵ Boyer, R. (1995), *Mondialisation au-delà des mythes*, Les dossiers de l'état du monde, La Découverte, Paris.

⁶ Ohmae, K. (1995), *The end of the Nation-State*, The Free Press, New York.

⁷ Ohmae, K. (1993), *The rise of the region state*, Foreign Affairs, 71(2), p. 78-87.

financier, d'une dette publique excessive ou d'une absence de transparence en matière d'informations économiques. Les marchés des capitaux sont impitoyables et injustes avec ceux qui ne remplissent pas les conditions nécessaires⁸. Le FMI promeut la mondialisation qu'il juge nécessaire à un développement économique fondé sur l'équité (au sens néoclassique du terme) et la transparence.

4) Les firmes multinationales (FMN) doivent ajuster leur politique en fonction des degrés évolutifs de mobilité disponibles. Elles cherchent, par la globalisation et dans un contexte de forte compétition économique, à redéfinir à leur profit les règles du jeu précédemment imposées par des États de moins en moins libres de leurs choix, empêtrés qu'ils sont par un champ d'accords internationaux exigeants et étendus. Le capital est apatride, car si IBM est le plus grand exportateur d'ordinateurs du Japon, Sony est le plus grand exportateur de téléviseurs des États-Unis. Dans cette situation, l'État n'est qu'un acteur de l'économie mondiale, qui participe aux choix économiques comme simple compétiteur potentiel. Aujourd'hui, les FMN défendent l'application d'un nouveau « droit économique international », lequel doit favoriser le choix des implantations productives ou commerciales en fonction des règles de la concurrence. Elles exercent alors un pouvoir interne sur les structures politiques nationales, afin de promouvoir une nouvelle définition des institutions et des lois de chaque État, en faveur de la globalisation de leurs intérêts. Les politiques macro-économiques traditionnelles de l'État sont souvent l'expression des intérêts des grandes firmes qui soutiennent alors le pouvoir politique en place.

5) La globalisation peut aussi désigner une nouvelle configuration systémique, avec le passage d'une économie internationale à une économie globalisée dans laquelle les économies nationales sont réarticulées par rapport à un ordre mondial. Les institutions de l'après-guerre cèdent leur place à des entités continentales, semi continentales ou régionales, qui constituent des points d'appui des FMN. Les marchés internationaux développent alors une forte interdépendance, au point de créer des évolutions synchrones et une homogénéisation des produits, des facteurs de production et des cultures. Dans ce contexte, la mondialisation cherche à abolir les frontières physiques, techniques et fiscales, dans le cadre d'accords régionaux ou de l'application des règles définies par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Le principe essentiel selon lequel tout produit légalement fabriqué et commercialisé dans un pays membre doit être admis sur le marché de tout autre pays membre est généralisé. Il convient donc d'harmoniser les exigences en matière de protection de santé, de sécurité et d'environnement et de limiter la mise en place de spécifications techniques des biens et services de chaque État. Aujourd'hui, les réglementations nationales sont encore restrictives, notamment dans le secteur des services, ce qui a eu des incidences sur le développement de nombreuses activités économiques. Cette politique de mondialisation conduit à la mise en place d'une législation commune dans le droit des sociétés, la propriété industrielle, la circulation des hommes ou la fiscalité.

⁸ FMI (2000), *Enjeux et risques de la mondialisation pour les pays en développement*, Bulletin FMI, Supplément, Volume 29, Supplément, Septembre, p. 4.

6) La globalisation moderne n'est pas encore porteuse d'une gouvernance mondiale fondée sur le droit. Les États, surtout ceux des pays développés, conservent en principe des degrés de liberté d'action non négligeables. Les forces libérales cherchent l'appui des forces non étatiques (comme les organisations non gouvernementales ou le recours à la société civile) pour élargir les valeurs « mondiales » au détriment de ce qu'il faut appeler les « exceptions régionales ». Cette évolution est favorisée par le développement simultané de la société de l'information et de la marchandisation des services, de la science et de la culture. Plus fondamental, il s'agit de retirer à l'État son hégémonie sur le monopole de la violence. En réalité, si cette considération semble légitime, elle ne s'applique pas avec la même rigueur à l'État américain, dont le rôle politique, diplomatique et financier sur la « désétatisation » des autres pays est considérable. La liberté de l'information et du capital conduit certes au libre-échange, mais aussi au droit d'ingérence. Au fond, à côté d'un droit national, se développent des droits régionaux et mondiaux, qui concurrencent et parfois contraignent les gouvernements légitimes, notamment ceux qui sont élus démocratiquement. Pendant la fin du XX^e siècle, la défense de la globalisation a équivalu au combat pour l'élargissement des prérogatives du monde libre. Aujourd'hui, les forces de la globalisation cherchent à réduire le libre jeu des États, souvent accusés d'être porteurs de valeurs mafieuses ou religieuses rétrogrades. Les économies nouvellement capitalistes, comme en Asie ou en Russie, ont porté avec elles des valeurs protectionnistes, monopolistes et parfois criminelles qui sont supposées empêcher le bon fonctionnement d'une globalisation que les organisations internationales cherchent à instaurer. Or, les théories du « public choice » ont mis en évidence la revendication de l'intérêt général pour soutenir des intérêts particuliers. Dans ce contexte, il est certain que les valeurs des pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) sont particulièrement bien défendues

Pour Pierre Dockès⁹, si la première phase de mondialisation s'arrête à la fin du XIX^e siècle, la nouvelle phase recommence à la fin du XX^e siècle. La première étape a eu pour fonction de transformer l'ancien ordre économique et social, lequel a ensuite été bloqué par des considérations politiques, notamment celles des États soucieux de maintenir l'ordre public. La seconde étape constitue une offensive du pouvoir économique, en vue de récupérer le pouvoir et de se dispenser de toutes les contraintes que la sphère politique avait mises en place. Le pouvoir politique accompagne cette nouvelle évolution, en démantelant progressivement toutes les institutions protectrices. À la suite de Karl Polanyi¹⁰, on peut faire référence à la loi de « Speenhamland ». À la fin du XVIII^e siècle, les juges du Berkshire, face à la misère paysanne produite par les enclosures, avaient décidé de la mise en place d'un revenu minimum pour les pauvres. Ce système très discuté, notamment par Malthus, fut aboli en 1834 avec l'appui des pouvoirs politiques, afin de mettre en place un marché du travail libre. Ainsi, lorsque la sphère économique se transforme au point de créer les conditions de ruptures sociales, le pouvoir politique intervient.

⁹ Dockès, P. (1999), *Pouvoir et autorité en économie*, Economica, Paris.

¹⁰ Polanyi, K. (1944), *La Grande transformation*, Gallimard, Paris, 1983.

Il protège les salariés, réduit le pouvoir des grandes firmes et établit des lois sociales. C'est une période de stabilisation. Lorsque celle-ci est terminée, les pouvoirs politiques et économiques reprennent leur coopération et s'engagent vers un capitalisme de plus en plus dépouillé de toutes les restrictions sociales. Au fond, l'achèvement du capitalisme mondial passe par la convergence des intérêts des sphères politiques et économiques. Il ne faut pas oublier cependant que celles-ci ne sont pas imperméables l'une à l'autre. De grandes fortunes ont été engagées par la voie politique et inversement de formidables carrières politiques se sont appuyées sur la force économique.

La globalisation n'est pas un phénomène nouveau. Le commerce d'épices précédait le commerce transatlantique, mais l'information, la réduction des coûts de transaction et les technologies ont accru la connectivité, la vitesse et l'ampleur du processus. Le commerce mondial est passé de moins 380 milliards de dollars en 1950 à plus de 6 000 milliards en 2000. Les investissements directs à l'étranger qui atteignaient 14 milliards de dollars par an en 1975 dépassent aujourd'hui 350 milliards de dollars. La mondialisation s'est accélérée à la fin des années 1970, avec la révolution conservatrice de Margaret Thatcher et de Ronald Reagan. Les gouvernements anglais et américains vont affronter directement le monde du travail et ils vont défendre les thèses ultra libérales. Avec la crise économique, le patronat a engagé une lutte idéologique pour une plus grande liberté économique, une limitation des pouvoirs du syndicalisme, des réformes du droit du travail, la modulation des salaires, la réduction du rôle économique de l'État, le développement de la flexibilité et de la précarité des travailleurs et la limitation de la protection sociale. Il a été rejoint par les financiers qui ont obtenu des avancées significatives dans le principe des trois D (déréglementation, désintermédiation). Avec la libéralisation des marchés obligataires publics et la titrisation de la dette des États, le poids de la dette publique a augmenté, assurant ainsi un transfert massif vers le capital rentier. Les possédants peuvent dorénavant s'enrichir sans risques. C'est le début de la crise de la dette du tiers-monde et le développement de la spéculation internationale avec les « *junk bonds* ». Enfin, avec la désintégration de l'URSS, le capitalisme triomphe et les États-Unis, que l'on annonçait puissance déclinante, redevient hégémonique. Depuis 1990, trois changements essentiels ont eu lieu¹¹ :

– La fin de la guerre froide a permis aux démocraties populaires de se libérer des règles communistes autoritaires, en même temps que l'URSS donnait naissance à quinze États indépendants. Les grands pays industrialisés se réunissent annuellement dans les Sommets du G7 (Canada, France, Allemagne, Italie, Japon, Royaume-Uni et États-Unis), afin de mettre en place une politique macro-économique concertée. Dans ce contexte, les États-Unis exercent une influence déterminante sur le cours des actions économiques dans le monde.

– L'industrialisation et la croissance concernent de nombreux pays en développement. Les « tigres asiatiques » commencent à percevoir les avantages d'une croissance durable, et ce malgré la violence de crises économiques. Les États ont su n'intervenir qu'à titre secondaire ou subsidiaire, ils ont réduit leur déficits, en finan-

¹¹ Stiglitz, J.E. (2002), *La grande désillusion*, Fayard, Paris.

çant seulement des dépenses d'infrastructure et ils ont assuré les grands équilibres macro-économiques, en évitant l'hyperinflation et l'excès de chômage. Ils ont reconnu la nécessité du commerce international et surtout celle des exportations dans le processus de développement, ce qui se traduit par un accroissement de l'ouverture commerciale des pays en voie de développement.

– Le processus de globalisation s'est développé, par une intégration accrue des économies nationales, grâce au développement des communications et à la réduction des barrières douanières favorisées par la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Le capitalisme a plusieurs facettes. Dans les pays européens, le système de bien-être (*welfare state*) est plus développé qu'aux États-Unis, alors que les actions dans ce pays sont plus largement réparties dans le public que dans les autres sociétés. Si le libre-échange est parfois contesté, il n'empêche que les similarités des pays capitalistes avancés sont plus importantes que leurs divergences. Le mécanisme du marché est un simple dispositif interactif qui permet aux hommes d'entreprendre des activités mutuellement avantageuses. On ne règle pas des problèmes en supprimant les marchés, mais en leur permettant de fonctionner mieux et de façon plus équitable. Les résultats du marché sont tributaires de son encadrement politique et social¹². Toute puissance dominante cherche à faire valoir ses droits et son pouvoir. Ceux-ci s'expriment mieux avec l'ouverture des frontières et l'utilisation du dollar comme monnaie internationale. La mondialisation est d'abord américaine, puisqu'elle défend, par les lois internationales, les valeurs défendues par ce pays. Ce qui ne veut pas dire que d'autres pays ne peuvent pas non plus en profiter, bien sûr. Les États-Unis dominent les secteurs militaires, technologiques, culturelles et économiques. L'Europe hétérogène arrive tout juste à sauver les dégâts. Les autres sont entrés dans le cycle de la crise, croissance, flexibilité, précarité, domination.

La globalisation prend plusieurs formes, selon la nature des marchés, la stratégie des firmes, la politique, le financement, la technologie, la culture ou la conscience (Tableau n° 1). Si le capitalisme a plusieurs formes, les similarités des pays capitalistes avancés sont plus importantes que leurs divergences. Le début du XXI^e siècle témoigne du triomphe du capitalisme¹³. Il existe un véritable credo libéral, dominant¹⁴. On parle de libérer les entrepreneurs, de déréguler et même de « réinventer le gouvernement ». C'est le nouveau fondamentalisme sur les vertus thérapeuthiques incontestables des vertus du marché.

¹² Sen, A. (2001), *Un nouveau modèle économique*, Odile Jacob, Paris, p. 147.

¹³ Sachs, J.D. (1995), *Consolidating Capitalism*, Foreign Policy, Spring, p. 53.

¹⁴ Kuttner, R. (1997), *The limits of markets*, The American Prospect, March-April.

TABLEAU N° 1 - LES FORMES DE LA GLOBALISATION

Formes	Caractéristiques
<i>Marchés</i>	Les marchés globaux sont intégrés et ils forment la base et le lieu de l'ensemble des actions économiques. Ils gèrent, à l'échelle du monde, grâce aux nouvelles technologies de l'information, de communications, de transports et d'infrastructures, la recherche, le développement, la production, la distribution et la consommation des processus, des produits et des services.
<i>Stratégies des firmes</i>	Les décisions économiques sont prises sur une échelle mondiale, sur un marché compétitif. L'entreprise noue des alliances stratégiques et elle propose des règles d'action qui tiennent compte de la réalité de la compétition mondiale. La coopération ouvre l'accès aux technologies complémentaires et aux marchés étrangers, elle élargit le recours aux ressources financières et elle réduit les coûts du développement du produit. Les firmes peuvent s'étendre, se délocaliser ou se décentraliser, elles n'en conservent pas moins leurs rac et leurs liens avec leurs communautés. C'est une condition de réussite.
<i>Financement</i>	La première vague de globalisation, essentiellement financière, a profondément modifié le processus d'accumulation des États, directement concerné par la spéculation et par la circulation monétaire et financière à l'échelle planétaire. La dérégulation, la déréglementation et les décloisonnements des marchés financiers, la mobilité internationale du capital, les fusions et acquisitions et la mondialisation de l'actionariat constituent l'expression du nouveau paradigme de la globalisation.
<i>Technologie</i>	Le développement des technologies de l'information et des télécommunications a permis l'essor des réseaux globaux intra et interfirmes. La circulation de la maîtrise des technologies s'est accélérée.
<i>Culture</i>	On assiste à la fois à la mondialisation des modes de vie et de la consommation pour les agents économiques privilégiés et à l'implantation progressive des modes de vie dominants, fondés sur la différenciation et les effets de démonstration, d'imitation et d'éviction. Même la culture devient une consommation.
<i>Politique</i>	Avec le rôle économique décroissant de l'État, les organisations économiques internationales établissent les règles du marché mondial. La mise en place d'un pouvoir central mondial (ou européen) est évoqué, mais l'hégémonie américaine la rend difficile. Se pose aussi la conscience politique. La Terre appartient à tous, il faut la protéger contre les pollutions, les guerres et les fanatismes.

La globalisation est un facteur dominant du début du XXI^e siècle. Cependant, son analyse propose un ensemble de théories et de pensées qui sont plus ou moins validées politiquement. Elle est façonnée par des acteurs économiques aux stratégies parfois concordantes, parfois conflictuelles. Ainsi, la globalisation met aussi en avant les concernés collectifs de la planète, même si les problèmes écologiques divisent autant qu'ils ne réunissent les acteurs de la mondialisation. Les organisations internationales prolongent le caractère public de cette mondialisation,

alors que l'émergence des organisations non gouvernementales, l'essor d'organismes financiers puissants ou la puissance des firmes multinationales modifient l'expression des rapports de force sur le système de marché « mondialisé ». Cependant, ces forces repérées n'en restent pas moins pas toujours clairement identifiables, les rôles des acteurs étant souvent confus. Ainsi, une firme peut être soutenue par l'État ou une firme multinationale et combattue par certaines organisations non gouvernementales, en fonction de la nature même du chef d'entreprise, lequel est aussi un citoyen, un lobbyiste et un défenseur de valeurs morales et éthiques controversées. Par contre, dans le monde d'aujourd'hui, la question de l'hégémonie de la civilisation américaine, de lancinante devient centrale. Les États-Unis donnent le « ton » de la globalisation. Les autres États se situent par rapport à son économie ou à ses prétentions et actions interventionnistes dans le cadre de relations économiques internationales gérées par des institutions à l'apparence internationale, mais fortement influencées par les exigences de la puissance dominante.

Bibliographie

- Bédar, D. (2000), La globalisation comme paradigme de la stratégie américaine, in La globalisation, nouvelle frontière du leadership américain, Cahiers Etudes Stratégiques, EHESS, Paris.
- Boyer, R. (1995), Mondialisation au-delà des mythes. La Découverte, Paris.
- Braudel, F. (1999), Civilisation nationale, économie et capitalisme, Armand Colin, Paris
- Brown, P. Scheke, B. (2001), Globalization : An examination of the Pros and Cons, Corporation for Enterprise Development, Sept.
- Cohen, E. (2001), L'ordre économique mondial ; Fayard, Paris.
- Coulomb, F., Fontanel J. (2000), la puissance des Etats et la globalisation économique, Arès, Défense et Sécurité, 20.
- Dockès, P. (1999), Pouvoir et autorité en économie, Economica, Paris.
- FMI (2000), Enjeux et risques de la mondialisation pour les pays en développement, Bulletin FMI, Vol. 29. September.
- Fontanel, J., Bensahel, L. (1993), La guerre économique, Arès, Défense et Sécurité 13(2).
- Fontanel, J. (1993), Economistes de la ,paix, Presses Universitaires de Grenoble.
- Fontanel, J. (1995), Organisations économiques internationales, Masson, Paris.
- Fontanel, J. Gaidar, (1998), L'avenir de l'économie russe en question, Prsses Universitaires de Grenoble, Grenoble.
- Fontanel, J., Arrow, K., Klein, L., Sen, A. (2003), Civilisation, globalisation et guerre, PUG, Presses Univeersitaires de Grenoble.
- Fontanel, J. (2005), La globalisation en analyse : géoéconomie et stratégie des acteurs, L'Harmattan, Paris.
- Hattori, A., Fontanel, J. Chatterji, M. (1996), Arms spending, development and security, SB Nangia for APH Publishing Corporation, New Delhi.
- Ohmae, K. (1993), The rise of the region state, Foreign Affairs, 71(2).
- Ohmae, K. (1995), The end of the Nation-state, The Free Peress, New York.
- Polanyi, K. (1983), La grande transforlmatation, Gallimard, Paris.
- Sen, A. (2001), Un nouveau modèle économique, Odile Jacob, Paris.
- Ziorgbibe, C. (2001), La sécurité collective : mythes et réalités . Colloque Académie de la paix, XXXIIIe session, 30 mars.